

Le journal du cycliste urbain

n°118 Printemps 2013

Sommaire

- p. 2 Edito du Président
- p. 3 & 4 Compte-rendu de l'AG et liste des membres du CA
- p. 5 & 6 Récit : Les Amériques à vélo
- p. 7 AYAV 2013
- p. 8 & 9 Compte-rendu : réunion Association Vélo - Toulouse Métropole du 17/12/2012
- p. 9 Enquête sur le stationnement sauvage
- p. 10 à 13 Revue de presse
- p. 14 & 15 Balades du dimanche : Printemps-été 2013
- p. 16 Récit : Asie, allez-y !
- p. 17 Voies Vertes : 3ème randonnée militante Atlantique - Méditerranée
- p. 18 Flash mob à la Fête du vélo du 6 au 8 juin - Pétition européenne 30 km/h
- p. 19 Balade n°72 : La Garonne jusqu'aux Ramiers de Blagnac et Beauzelle
- p. 20 Agenda

ISSN : 2260-3441
Dépôt légal : avril 2013

La sécurité au sens large

En ce début d'année, les cyclistes sont en deuil après deux décès survenus dans les rues de Toulouse, auxquels s'ajoute la mort d'un piéton. Nous sommes tous profondément peints par ces drames. Cela illustre bien notre fragilité, nous les piétons et les cyclistes, qui pourtant devrions être les rois de la ville.

Alors évidemment, on ne le répétera jamais assez, le respect du code de la route est indispensable. Celui-ci vise à réguler une circulation automobile encore dense, rapide et dangereuse et il en va de notre vie. Nous sommes encore bien peu de chose au milieu du trafic.

Mais il faut aussi observer le problème plus largement. Pédaler ou marcher sont des actes respectueux des autres, de la ville, de l'environnement. Pourtant aujourd'hui une grande part de l'espace public est dédiée à l'automobile, celle-ci reste malgré tout la reine de la ville. Que viennent encore faire des 2x2 voies en ville, sur les bords du Canal, une partie des Boulevards, à Etienne Billières... ? Ne serait-il pas temps de réfléchir à un apaisement général de la circulation, à une ville où l'on puisse évoluer en sécurité, une ville où 30 km/h soit la vitesse par défaut avec des aménagements conçus en conséquence et donc plus de place pour les modes doux ? C'est ce que demande l'Association Vélo qui relaie une initiative citoyenne européenne dont nous vous invitons à signer la pétition en ligne (cf. p.18).

La voiture individuelle, c'est encore elle qui cristallise pour une bonne partie les mécontentements sur les projets actuels : BHNS Ouest et son « village gaulois » de Lardennes, Tram Garonne où nous avons malheureusement découvert une modification de taille du projet : un méga rond-point au Fer à Cheval remplacera une grande esplanade prévue à l'origine pour les modes doux.

Le vélo ne doit plus être la variable d'ajustement qui passe après la circulation automobile et ses stationnements.

Ne boudons tout de même pas notre plaisir avec l'inauguration de la Liaison Multimodale Sud Est, voies de bus et pistes cyclables entre Ramonville et Saint-Orens. L'interdiction des voitures sur un tronçon et l'absence d'un pont supplémentaire sur le Canal sont une victoire même si quelques ajustements doivent être prévus pour y rouler confortablement et en sécurité.

Bonne route à tous et prudence !

Sébastien Bosvieux
Président de l'Association Vélo

Une cinquantaine d'adhérents était réunie à la Maison du Vélo pour l'assemblée générale ordinaire le 2 février 2013

La présentation du bilan moral a suscité débats et réflexion intéressants. Les sujets les plus discutés sont l'aménagement de la rue Alsace-Lorraine qui fait débat. Certains regrettent le classement en aire piétonne qui oblige à la vitesse maximum de 6 km/h, limite stupide et incontrôlable. L'idée d'une rue à trafic limité est soulevée. Ainsi, selon les horaires et les jours, la circulation des vélos serait modulée : aire piétonne en forte affluence et aire de rencontre en période creuse.

L'embarquement des vélos dans les transports en commun a aussi été débattu. Peu de communication autour du tramway. Il est suggéré que le vélo puisse y être embarqué sans restriction d'horaire ou de rame dans la limite de place disponible. Les bus pourraient aussi être équipés (porte-vélos), au moins les bus régionaux TER et départementaux. La vigilance est également de mise pour que les vélos puissent être montés dans les trains.

La baisse du nombre d'adhérents a amené à évoquer le rôle du site internet et la possibilité de pouvoir adhérer et payer en ligne.

Les bilans moraux et financiers ont été adoptés à l'unanimité.

Exposé de Philippe Goirand (délégué Toulouse Métropole à l'écomobilité) sur l'accidentologie vélo

Quelques éléments bruts : mortalité en baisse sur les routes en France en 2012 (-8%), mais une augmentation de la mortalité des cyclistes (+10%). Le nombre de tués cyclistes se situe autour de 150 tués/an ces dernières années.

A Toulouse, les statistiques que l'on a à disposition sont les procès-verbaux de la police nationale ou la gendarmerie. Les incidents ne sont pas répertoriés.

Les débats s'engagent sur l'accident qui a eu lieu récemment entre un bus et une cycliste, qui s'est soldé par le décès de la cycliste. Il semblerait que la cycliste ait grillé le feu rouge un matin vers 8h, sous une pluie battante, sans voir le bus qui s'engageait sur sa voie. Une suggestion est faite de fermer la rue de Metz à la circulation automobile en 2014, avec la fin des travaux du tram.

De 2007 à 2011, il y eut 4102 accidents, 87 tués (sur Toulouse uniquement : 3336 accidents (81%), 45 tués). En 10 ans, il y a eu une division par 2,5 du nombre d'accidents et par 3,5 du nombre de tués. Niveau cycliste, on passe de 106 à 41 accidents entre 2008 et 2011 sur Toulouse et de 129 à 57 sur TM. 8,4% des accidents sont Voiture/Vélo (35,8% sont Voiture/2 roues motorisées). Une suggestion est faite de répertorier et cartographier les accidents vélo afin de réfléchir conjointement aux solutions à mettre en œuvre pour les éviter.



Débat sur le Réseau Express Vélo (REV)

Le débat débute par une projection expliquant ce qu'est un REV. Le REV a une vocation utilitaire, pour les déplacements pendulaires, bien qu'un usage de loisir puisse également en profiter. L'axe pilote que l'Association Vélo a sélectionné est l'axe Garonne, de Muret à Grenade. Le type d'aménagements n'est pas spécifié dans nos demandes.

Dans la droite ligne des origines de l'association (sauvegardes berges de Garonne), une mise en garde est lancée par rapport au bétonnage des bords de Garonne.

Le Conseil d'Administration du 20 février a approuvé l'organisation suivante

Président : Sébastien Bosvieux

Bernard Cely (Trésorier et antennes locales), Marie-Rose Soula (Secrétaire, permanences)

Vice-président(e)s : Sophie Valcke (Allons-y à vélo), Vincent Bernatets (Partenariats), Mathias Brethous (Aménagements et dossiers techniques), Florian Jutisz (Manifestations, actions médiatiques et communication médias), Julien Savary (Véloroutes, Voies Vertes, Train + vélo)

Autres membres du CA :

Jean-Louis Charpentreau (site internet), Jean-Claude Coustel (action pédagogique), Pierre Virlogeux, Guillaume Crouau (membre Comité directeur de la FUB, coordinateur congrès FUB 2014), Sébastien Lafont, Marie-Claude Moulet (coordinatrice balades du dimanche et commissaire aux comptes), Monik Maurin (séminaire), Christian Clerc

Participent activement à la vie de l'association :

Responsables journal : Hélène Conter et Eric Baldet

Gestionnaire adhérents : Stéphane Goud, Bertrand Verdier

Equipe « Balades nocturnes » : Julia Kersual (référente), Sébastien Ginesty, Caroline Duchet, Alain Legros, Elisa Daurat, Alban Brillat, David Grizon, Anne Penet, Pascale Lalot, Guillaume Crouau

Webmestre : Denis Catala

Sébastien Bosvieux

récit

Les Amériques à vélo : villes plus ou moins cyclables (suite : les cancre)

USA : Fairfield, Vacaville, Reno, Salt Lake City

La plupart des villes états-uniennes (j'emploie volontairement ce terme pour faire la distinction entre USA et les autres pays d'Amérique) ne sont pas des modèles de villes cyclables, jugez plutôt : les distances sont énormes car les villes sont très étendues avec des parkings immenses dans chaque centre commercial, avec des boulevards à plusieurs voies ou même des autoroutes urbaines aux « Mac drive » et « bank drive » où on peut retirer des billets verts au distributeur sans descendre de voiture, sans compter les zones résidentielles sans fin... Au bord de Utah Lake près de Salt Lake City, je me suis engagé sur une piste cyclable pourtant indiquée sur une carte touristique. Au bout de 500 m, j'ai du faire demi-tour : un agriculteur avait tout simplement « privatisé » la piste à son usage exclusif avec une barrière infranchissable et personne ne disait rien ! A la sortie de Reno, dans le Nevada sur la route de Las Vegas, j'ai dû rouler sur un tapis de verre brisé à une bretelle entrante à cause des accidents à cet endroit et je ne pouvais pas rouler ailleurs. A proximité de Davis, la ville la plus cyclable des USA, je suis passé à Fairfield et Vacaville

entre San Francisco et Sacramento. Ces villes sont constituées d'immenses zones résidentielles et commerciales sans aucun centre... Le piéton est une espèce inconnue dans ces villes interminables.

Passage piéton : « 4 morts sur 5 dans des accidents de la route sont des piétons ». **Aucun message à l'intention des automobilistes péruviens qui roulent pourtant comme des fous !!! (pas tous quand même)**



Panama : Panama Cuidad, la ville où il y a plus de banques que de cyclistes urbains... et des embouteillages monstres !

Pourtant, il y a bien une piste cyclable à double sens à Panama Cuidad sur une partie du « Malecon » qui borde l'océan Pacifique mais c'est bien la seule et elle n'est reliée à la ville que par une passerelle au dessus de la gigantesque autoroute qui borde l'océan. A moins de transformer son vélo en pédalo (pour aller en Australie ?), elle ne mène nulle part... De nombreuses rues de Panama Cuidad ont un séparateur central qui empêche de traverser et la distance peut être grande entre 2 carrefours. Enfin sur l'autoroute du bord de mer, il y a aussi ces satanés séparateurs de files qui vous obligent à en choisir une bien avant le changement de direction et en cas d'erreur, il est impossible de changer de file ou de revenir en arrière !

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la disparition brutale de Christine Valdenaire. Elle était présidente du jeune comité de quartier Fontaines-Garonne. L'Association Vélo avait travaillé avec elle, entre autres, pour des aménagements cyclables dans le quartier Bourrassol et Fontaines. Nous gardons le souvenir de quelqu'un de dévoué, enthousiaste et dynamique. Une pensée à sa famille.



Le centre ville est aussi dense que la Défense à Paris avec les énormes tours de bureaux climatisées mais sans transports publics sauf quelques bus privés mais sans horaires ni informations sur les lignes. Aux heures de pointe, le trafic est complètement congestionné par des énormes pick up ou gros 4x4. Un enfer urbain ! Le seul avantage de cette ville, c'est que c'est une espèce de gigantesque supermarché où on trouve à peu près de tout, y compris une boutique VTT, où j'ai acheté des pédales automatiques. Pour rejoindre la gare routière et aller prendre un bateau vers la Colombie à Portobelo sur la côte caraïbe, j'ai dû franchir plusieurs échangeurs autoroutiers très mal indiqués.

Pérou : à Lima, la ciclovía Arequipa, la seule piste cyclable de la ville est pratiquement inutilisable.

A priori cette piste aurait tout pour plaire : piste à double sens très large entre 2 rangées de palmiers avec un revêtement jaune sable très agréable. Mais les apparences sont trompeuses, cette piste est située au centre de l'avenue Arequipa à 2 fois 2 voies dans chaque sens avec de nombreux carrefours et des rues perpendiculaires. Pour entrer sur la ciclovía, il faut obligatoirement traverser au moins 2 voies de circulation et être très vigilant. Mais quand on est dessus, il faudrait avoir un 3ème œil derrière la tête pour en sortir ou simplement traverser une rue perpendiculaire. En effet, aux carrefours, il faut bien regarder partout à cause des voitures qui tournent à gauche en venant d'en face ou de l'arrière. Et en plus la visibilité n'est pas bonne à cause des palmiers ! Ce type d'aménagement est vraiment stressant et dangereux aux carrefours ! Je n'y ai rencontré que 2 cyclistes qui en sont très très mécontents. Après avoir essayé une fois cette ciclovía, j'ai pris les voies latérales théoriquement réservées aux voitures car l'avenue est bien assez large pour doubler les vélos. Mais, s'il n'y avait eu qu'une file de voiture, ceci aurait été impossible. Par ailleurs aux passages piétons, un message peint sur le sol leur indique que 4 morts sur 5 dans des accidents de la route sont des piétons. Et ils construisent à grands frais une autoroute sous le rio Rimac pour décongestionner la circulation dans la ville. Comme chez nous dans les années 60 et 70, ils adaptent les villes aux voitures ! Un espoir néanmoins, j'ai vu quelques cyclistes dans les quartiers aisés de Barranco et de Miraflores car aux heures de pointe, le trafic est pris en masse par les embouteillages et c'est le

moyen de déplacement le plus rapide.

Périple sur 3 roues en Amérique : <http://www.grandpedaleurlibre.org>

Pierre Virlogeux

Croisement Arequipa-Angamos à Lima : le feu est vert pour les cyclistes et pourtant il est impossible de traverser à cause d'un bus et d'une voiture qui tournent à gauche.



Une fois de plus cette année, « **Allons-Y A Vélo** » donnera l'occasion à chaque cycliste, régulier ou occasionnel, d'organiser des animations locales dans son entité (école, entreprise, administration, commerce, quartier,...) pour inciter tous et chacun à essayer le vélo comme moyen de transport quotidien. Ainsi du **27 mai au 7 juin**, des bus cyclistes, ateliers de réparation vélo, déjeuners offerts, pique-niques, tombolas, remises de prix, etc. fleuriront dans les diverses entités participantes. Allons-Y A Vélo pourra aussi être l'occasion de porter certaines revendications cyclistes au sein de votre entité ou plus largement (une douche, un parking vélo, un nouvel aménagement). Si l'expérience vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre et à vous proposer comme référent dans votre entité !



Le traditionnel apéritif convivial des référents aura lieu cette année le **jeudi 16 mai à partir de 18h30 à la Maison du Vélo** (12 boulevard Bonrepos) avec qui nous travaillons main dans la main à cette occasion. Nous vous y donnerons les dernières informations, les affiches et les kits de sécurité (gilets fluos et autre matériel) financés grâce à notre partenariat avec la **Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail de Midi-Pyrénées** (CARSAT-MP). Venez nombreux participer à ce sympathique événement !

La quinzaine Allons-Y A Vélo couvre cette année la 17e édition de la Fête du vélo planifiée dans toute la France. Cette année, la Fête du vélo prend pour thème : "Le vélo ça rapproche !". Le vélo rapproche d'abord des autres (des amis, des membres de sa famille, des gens dans la rue...) mais le vélo aide aussi à se rapprocher de la nature ou encore de son corps (santé, bien-être, plaisir...) ! Nous vous encourageons donc à décliner le thème de la Fête du vélo 2013 dans vos animations et à nous envoyer des témoignages de rapprochements favorisés par le vélo !

Toutes les informations concernant AYAV 2013 sont disponibles sur notre site web <http://allonsyavelo.le-pic.org> N'hésitez pas non plus à nous contacter directement si vous désirez plus de détails ou si vous avez des questions...

compte-rendu

Réunion Association Vélo / Toulouse Métropole
du 17 décembre 2012

Présents : Philippe Goirand (élu Mairie/Toulouse Métropole), Arnaud Turlan (services techniques TM), Benoit Grunberg (la compagnie des mobilités), Bernard Cely, Sébastien Bosvieux, Florian Jutisz, Pierre Virlogeux, Mathias Brethous, Guillaume Crouau (Association Vélo)

La première partie de la réunion a été consacrée à une présentation du projet Géovelo par Benoit Grunberg, de la compagnie des mobilités. Geovelo est un calculateur d'itinéraire vélo en ligne et sur Smartphone à l'instar de ViaMichelin. L'utilisateur entre ses adresses de départ et d'arrivée puis le site propose l'itinéraire le plus adapté. L'utilisateur peut choisir s'il préfère le parcours le plus court ou le plus cyclable. Ce système existe déjà à Paris, Tours, Nantes et est basé sur OpenStreetMap. La cyclabilité de chaque rue est renseignée dans une base de données ouverte par la compagnie des mobilités, basée sur les informations fournies par la collectivité et complétée par un travail de terrain. Les utilisateurs peuvent également rentrer leurs notes et leurs commentaires.

Une convention a été signée avec la compagnie des mobilités pour une mise en ligne de la version toulousaine du site en 2013. Celle-ci proposera des itinéraires pour Toulouse et toutes les villes de la 1ère couronne, y compris Portet-sur-Garonne, Ramonville et Labège.

Un marché public sera passé ensuite pour la maintenance de cette base de données.

La version parisienne du site : <http://www.geovelo.fr>

Le point suivant concerne le comptage des vélos. Il existe peu d'informations de terrain sur le comptage des cyclistes : l'enquête ménage de 2004 et des comptages réalisés tous les 2 ans par TM, mais réalisés manuellement sur 2 journées. Il existe un système magnétique permettant de compter finement le nombre de cycles passant sur un axe, mais il n'est pas déployé à Toulouse. Les services proposeront en 2013 de passer un marché pour s'équiper de ce type de capteurs.

Nous évoquons ensuite les chicanes. Quelques chicanes ont été retirées : sortie sud du CNES, rue du marin, passage Nemirovsky, av Jean Chaubet. La charte demande à ce que ces chicanes soient remplacées par des potelets espacés d'1m50, avec bandes réfléchissantes et ligne centrale blanche au sol pour signaler la présence du potelet. Ce n'est pas toujours le cas.

Sur le canal du midi, la situation est bloquée. Les services devaient rapidement enlever une chicane sur 2 pour le passage sous les ponts, mais la décision est entre les mains du DGS.



Concernant les chicanes mises en place par les espaces verts sous le grand rond-point de Saint-Simon, celles-ci ont été entourées de bande jaune mais sont toujours en place. Les services centraux ont demandé leur suppression, mais elles semblent toujours en place.

Concernant la mise à niveau zéro des bateaux zéros, les premières devraient être réalisées en 2013.

Bonne nouvelle, l'éclairage de la digue Garonne par des mats solaires est budgétée et programmée. Celle-ci sera faite en 2013 pour un coût de 300k€, pris sur le budget éclairage, avec un mat tous les 35-40 mètres.

Voie du Canal de Saint Martory : nos demandes n'ont pas été entendues par la SMAT. Philippe Goirand va demander qu'un éclairage de la piste existante soit mis en place rapidement.

Florian Jutisz

actu

Enquête

Halte au stationnement sauvage sur les aménagements cyclables

Lancement d'une enquête inédite pour recenser les aménagements les plus stationnés.

Une part significative des équipements cyclables à Toulouse et son agglomération est constituée de bandes, simple revêtement de peinture sur la chaussée. Celles-ci sont vulnérables au stationnement sauvage et certains automobilistes en profitent en toute impunité. A l'heure où l'on parle de partage de l'espace public et de la rue, l'individualisme et l'irrespect de certains mettent en péril cette idée de la ville.

Dans le cadre de la campagne nationale « Respectez les cyclistes », l'Association Vélo lance une grande campagne inédite auprès des cyclistes toulousains afin de recenser les points noirs du stationnement sauvage à Toulouse. Une fois cette cartographie établie, nous demanderons à Toulouse Métropole de protéger ces équipements au moyen de protections infranchissables, partout où cela sera possible.

Cette campagne a lieu du **1er mars au 30 avril 2013**.

Nous vous proposons donc de prendre quelques minutes pour nous signaler les sites souffrant le plus du stationnement sauvage, en vous connectant sur :

<http://toulouse.fubicy.org>



VÉLOS CONTRE AUTOS

«LIBÉREZ LES PISTES CYCLABLES!»



Les membres de l'association Vélo ont manifesté le week-end dernier contre les automobilistes peu respectueux.

À quoi servent les pistes cyclables si elles sont encombrées par les voitures ? Ras-le-bol disent les cyclistes qui se mobilisent contre ce fléau.

Halte au stationnement sauvage sur les aménagements cyclables. Les cyclistes, toujours plus nombreux dans la Ville rose et la métropole, se mobilisent pour sensibiliser les automobilistes au réel danger qui consiste à prendre les voies vertes réservées aux deux roues pour des aires de stationnement.

Un véritable fléau pour les adeptes de la petite reine dans la cité qui ont manifesté le week-end dernier pour alerter usagers et pouvoirs publics sur ce problème. « Nous avons fait le tour des points noirs les plus récurrents (devant la gare, avenue des Minimes, rue Bayard, rue de la République, grande rue

Saint-Michel...) et nous avons engagé la discussion avec les automobilistes, expliquent les responsables de l'association Vélo. Un dialogue difficile, chacun a une bonne raison pour ne pas tenir compte des voies cyclables. Ils ne comprennent pas qu'en obligeant les cyclistes à quitter ces voies, on crée un danger permanent. »

Sanctions, enquête et protections Si la distribution de faux PV n'a sans doute pas impressionné les contrevenants, attention, toute cette semaine, la police municipale accompagne cette action et va en délivrer des vrais de 35€.

D'autre part, dans le cadre de la campagne nationale « Respectez les cyclistes », l'Association Vélo lance également une grande campagne inédite auprès des cyclistes toulousains afin de recenser les points noirs du stationnement sauvage à Toulouse.

« Une fois cette cartographie établie, nous demanderons à Toulouse Métropole avec qui nous dialoguons positivement sur cette question de protéger ces équipements au moyen de protections infranchissables, partout où cela sera possible. Cela se fait dans d'autres agglomérations, nous pouvons améliorer beaucoup la sécurité. » Le succès de Vélôtoulouse le prouve, les cyclistes sont de plus en plus présents dans la ville. Ils veulent y prendre toute leur place. « À l'heure où l'on parle de partage de l'espace public et de la rue, l'individualisme et l'irrespect de certains mettent en péril cette idée de la ville, regrettent les militants de l'association Vélo. » •

FLORIAN JUTISZ

vice-président
de l'association
Vélo de Toulouse

Le vélo prend-il réellement sa place dans la cité ?

Aujourd'hui, les vélos ont fait leur place dans la ville, ils ne sont plus considérés comme des intrus. Paradoxalement, plus il y a de cyclistes, moins il y a d'accidents. D'une certaine façon, cela apaise la circulation car les automobilistes doivent changer leurs comportements. Mais ils sont encore trop nombreux à ne pas respecter les réglementations.



Ne faut-il pas sensibiliser aussi les cyclistes contre les incivilités ?

Pour nous, le message est clair : priorité au plus faible. Les cyclistes eux aussi créent de l'incivilité en roulant sur les trottoirs ou en ne tenant pas compte des feux. Le cycliste doit respecter le piéton et l'automobiliste tout ce qui n'a pas quatre roues. Mais cela n'est pas simple, on voit bien que si l'on ne protège pas plus les pistes, il y aura toujours des voitures aux mauvais endroits. Et le lobby automobile reste très puissant.

Que faut-il améliorer pour le vélo à Toulouse ?

Toulouse est de plus en plus cyclable mais il y a encore pas mal de chemin à parcourir, notamment pour assurer les continuités entre les pistes et assurer les liaisons entre Toulouse et la périphérie. Le tram n'a pas pris en compte les besoins des vélos et nous sommes très vigilants sur les projets de transports en sites propres.

© PHOTO DT/DM

487 km de pistes

Le territoire de Toulouse Métropole compte 487 km de réseau cyclable, dont 267 km dans Toulouse. À l'horizon 2020, le réseau sera étendu à 691 km. 100 km aménagés depuis 2008.



© PHOTO DT/DM

11 millions par an

11 millions d'euros sont consacrés au Plan vélo de la Communauté urbaine avec 4 axes prioritaires : Bonnefoy/Route d'Albi ; avenue de Muret/route de Seysses ; route de Narbonne ; berges de la Garonne.



© PHOTO DT/DM

Zones 30

L'aménagement des 360 km de zones 30, dont 114 km à sens unique, se poursuit. 95 % des doubles sens cyclables ont été étudiés, 2/3 réalisés. 8 % ont été refusés pour raison de sécurité.

© PHOTO DT/DM

Tarif résident au parking du Capitole

La dépêche - 20 dec 2012



Entrée et la sortie du parking du Capitole seront par ailleurs inversées fin avril 2013. / Photo DOM archives

essentiel
A partir du 1er janvier, les habitants de l'hypercentre bénéficieront d'un tarif réduit au parking du Capitole. Une réponse à la suppression de places de stationnement.

« J'apprecie votre vision de la ville mais concrètement je me gare où ? » Lors d'une récente réunion au Capitole sur les travaux de l'hypercentre, la question, posée par un habitant de la rue des Blancs, était sur toutes les lèvres. « Je mets déjà trois-quarts d'heure certains soirs pour trouver une place », détaille ce riverain. Qu'en sera-t-il quand d'autres stationnements seront supprimés comme quai Lombard et place de la Daurade, en janvier, avec la suite du réaménagement du centre ville ? Au total, 3 600 places disparaîtront progressivement (soit 39 % du stationnement) dont 200 entre Saint-Pierre, Capitole et Daurade.

Sur le fond, les élus attendent des visiteurs qu'ils viennent en ville autrement, à l'aide notamment des transports en commun. Mais concrètement, pour les habitants, une réponse vient d'être apportée grâce à une négociation entre la communauté urbaine et Vinci, concessionnaire du parking du Capitole, qui vient tout juste d'aboutir.

Selon cet accord, que Pierre Cobon, président de la communauté urbaine, dévoilera ce matin lors du conseil de communauté, un abonnement préférentiel, à 75 € par mois, réservé aux résidents de l'hypercentre, sera proposé à partir du 1er janvier 2013 au parking du Capitole.

ainsi que des emplacements pour l'autoparcage. En échange, la collectivité versera 90 000 € par an. Vinci, dont le parking était déserté en raison des châtiments en ville, trouve donc son compte dans cette reconversion partielle. Quant au Capitole, avec ce service aux habitants, il réussit aussi, sur un sujet délicat et avec une clientèle électorale pas forcément acquiescente, un joli coup politique.

D'autres aménagements ont également été négociés, tous financés par Vinci. Le premier niveau du parking sera transformé. Un vaste espace de 467 emplacements réservés aux vélos va naître. Cinq cents places de voitures disparaîtront pour cela. Ces travaux débuteront en janvier et une première tranche sera livrée en septembre 2013. Au même étage, 58 places seront aussi réservées aux motos.

ENTRÉE ET SORTIE INVERSÉES EN AVRIL

Le réaménagement du centre ville, orchestré par l'urbaniste Jean Busquets, se poursuit en janvier avec la reprise du chantier de la rue Pargaminières et le début des travaux quai Lombard et place de la Daurade. À partir de février, des travaux de réflexion seront aussi menés place du Capitole où deux nouveaux cobles deviendront piétons. Les automobilistes arrivant rue Pargaminières seront obligés de tourner rue des Lois et ceux de la rue de Rémusat devront emprunter la rue Lafayette. Seuls les riverains pourront franchir les bornes qui seront installées. Un autre changement majeur est programmé fin avril : l'entrée et la sortie du parking du Capitole seront inversées. Les automobilistes arriveront, via Wilson, par la rue du Pôis-de-l'Huile, pour pénétrer dans le parking souterrain et ils sortiront rue Garibaldi. L'ensemble des travaux menés sur la place centrale de Toulouse devraient être achevés en août 2013.

J.-M. G.

La dépêche - 9 février 2013

Bientôt des "autoroutes" à vélos pour un Portet-Blagnac en 30 minutes

DÉPLACEMENTS



Prenant appui sur le Plan Vélo de Toulouse Métropole, l'association Vélo propose un projet pilote de Réseau Express Vélo, sur l'axe Muret-Grenade, en passant par le centre-ville de Toulouse.

L'idée d'autoroutes pour vélo, ou Réseau Express Vélo (REV), prend forme grâce à la collaboration entre Toulouse Métropole et l'association Vélo. Dernière avancée en date, la présentation par l'association Vélo, lors de son assemblée générale du 2 février, d'un projet pilote sur l'axe Muret-Grenade.

Le principe général. 90 % des trajets dans l'agglomération toulousaine font moins de 15 km. Le but du Réseau Express Vélo est de

rendre le vélo plus concurrentiel par rapport à la voiture sur ces trajets, notamment aux heures d'arrivée et de départ du lieu de travail. « Il ne s'agit pas d'atteindre des vitesses élevées en pointe mais de fluidifier les trajets, limiter les changements de rythme pour optimiser et atteindre une vitesse moyenne de 15 à 20 km/h », explique Sébastien Bosvieux, président de l'Association Vélo.

Supprimer les obstacles. Le Réseau Express Vélo se caractérise par la continuité, la sécurité, le confort, la lisibilité. Pour la continuité, parmi un ensemble de mesures, l'association Vélo préconise la synchronisation des feux, pour que les vélos aient tous les feux verts, sur la base de 20 km/h. Pour la sécurité, l'association recommande notamment une piste cyclable physiquement séparée du flux automobile, avec une largeur permettant qu'un vélo dépasse un autre vélo, et des plots plastiques pour dissuader le stationnement sauvage. Enfin, pour sa visibilité, le REV s'inspire des autoroutes pour voitures : ligne centrale colorée avec numéro, des panneaux pour indiquer au cycliste comment le REV se continue et les destinations qu'il dessert, des panneaux d'orientation vers les entreprises et établissements scolaires, et une possibilité d'entrée-sortie sur le REV, maximum tous les 200 m.

Un projet pilote. Le Réseau Express Vélo « pilote » relie Muret et Grenade en passant par Toulouse. « Il est déjà réalisé à 60 %, et nous escomptons sa réalisation totale dans les 2 ans », ose Sébastien Bosvieux. En centre-ville, le REV sera matérialisé avec une piste bi directionnelle s'appuyant sur le projet Busquets, entre le pont Saint-Michel et le Pont des Catalans. En dehors du centre-ville, une voie verte sera aménagée sur la digue, en partant de la rive gauche de Muret, par Roques et Portet jusqu'au Pont St Michel. Le REV emprunterait ensuite la rive droite du Pont des Catalans, le vieux Pont de Blagnac pour rejoindre la zone aéroportuaire et ses 20 000 emplois, le centre commercial de Blagnac, pour atteindre Seilh et Grenade.

balades du dimanche

Programmation Printemps-été 2013

Dimanche 7 avril : 50 km vers le château Bonrepos
Rendez-vous à 9h30 au parking de Jardiland à l'Union puis :
Rouffiac > Monrabé > en bas vers le golf > attention : pont étroit sur voie ferrée >
Castelmaurou > Saint-Marcel
S'inscrire auprès de Bernard au 0531151229 ou par mail auprès de
velotoulouse@free.fr

Dimanche 21 avril : Les bords du Tarn d'Arthès-Ambialet-Saint Juey
Rendez-vous à 9h30 à Arthès au parking du Carrefour Market.
Parcours sans difficulté au départ d'Arthès puis les bords du Tarn par la rive
droite jusqu'à Ambialet, pique-nique aux pieds de l'ancien prieuré et retour par la
rive gauche. Visite du musée du Saut du Tarn pour terminer la balade.
S'inscrire auprès de Nadine Simon ou Gilbert Naval tél : 0563579924 ou par
mail auprès de velotoulouse@free.fr qui transmettra.

Week-End des 19 et 20 mai 2013 : 2 jours dans le Segala « Pays des 100
vallées »
Rendez-vous : 9h30 devant la gare de Naucelle (train départ de Toulouse 7h 29,
retour au départ de Naucelle 17h06 ou 18h59).
On ira dans la région de Naucelle-Sauveterre de Rouergue visiter le Château du
Bosc et le viaduc du Viaur.
Pour la demi-pension compter 50€ (tarif variable selon chambre double ou
simple).
Les inscriptions sont ouvertes : envoyez un chèque de réservation de 10€ libellé
au nom de Michel Ourcet au 3 rue Limousin 81580 Soual tél : 0563754608 ou
0561423660.



Week-End des 8 et 9 juin 2013 : 2 jours dans le Comminges entre
Montmaurin et Alan (visite de la villa gallo-romaine de Montmaurin, de
l'arboretum de Cardeilhac et du palais des Evêques à Alan).
Rendez-vous samedi 8 juin à 9h devant la gare de Saint Gaudens (trains au départ
de Toulouse 7h31 et 7h41) et dimanche 9 juin retour de Boussens vers Toulouse
(trains 16h18->17h22 et 17h43->18h29).
Pour les 3 visites et la demi-pension au Gite de Peguilhan, prévoir entre 44 et 51€
suivant le nombre de participants.
Les inscriptions sont ouvertes. Envoyez votre chèque de réservation de 10€ libellé
au nom de François Poret au 15 rue La Rochefoucauld 31200 Toulouse
Email : frporet@laposte.net

Le descriptif de ces balades, les heures de départ, le détail des visites seront
précisés sur le site après leur reconnaissance au plus tard un mois avant le jour du
départ : connectez vous sur <http://toulousevelo.free.fr> pour les retrouver dans la
rubrique « Balades et voies vertes ».



Nous répondrons à vos questions sur velotoulouse@free.fr ou à vos courriers
« postés » à :
Association Vélo 5, avenue Collignon 31200 Toulouse (tél : 05 34 30 94 18)

Mais la mode, hélas, n'est plus au vélo !

Où est-il le temps de ces gentils pays tranquilles avec une circulation presque exclusivement à pied, à vélo ou en pousse-pousse ? Aujourd'hui, je constate que les rues des villes, Phnom Penh, Sihanouk, Ho Chi Minh Ville et toutes les autres vrombissent, pétaradent à qui mieux mieux, entre motos et 4/4 et observez l'amoncellement à chaque feu rouge – quand il y a des feux rouges et quand ils sont respectés – et les nuages de gaz ! Là bas, pas d'intermédiaires, pas de voitures de tourisme, on passe de la moto ou du scooter aux grosses bêtes hautes sur pattes !



Pourtant, si vous possédez ou si vous louez un vélo, n'ayez crainte : chacun vous respectera, vous évitera avec dextérité ; surtout pas de panique, allez votre train et ne vous étonnez d'aucune règle de circulation. Si, par exemple, à un croisement, vous voulez prendre la rue à votre gauche, ne faites pas l'erreur de vouloir vous mettre tout de suite bien à droite sur cette nouvelle voie. Non ! prenez à gauche face au flot de circulation qui vous arrive dessus – et vous évite – et quand vous le pourrez, revenez paisiblement dans votre « bon sens » ! Si vous êtes piéton, une seule règle, NE JAMAIS NI S'ARRETER, NI HESITER, NI RECULER. Posez un pied sur la chaussée et avancez calmement... Bon, si vous ne me croyez pas ou si je vous ai fait peur, prenez un touk touk ou une moto taxi et participez allègrement à la pollution qui, aux heures de pointe, vous piquera les yeux et salira votre joli pantalon blanc...

Quant à moi, je n'ai visité qu'une seule petite ville du Vietnam, Hoï An, où, à certaines heures, le centre était interdit aux engins motorisés. Alors là, quel bonheur de se joindre aux cohortes de ces étudiants à chemise blanche et ces charmantes étudiantes vêtues de blanc et de pédaler en douceur en échangeant des sourires...

Monik

Randonnée de l'Association Vélo en 2013 : du 1er au 12 juillet, 12 jours de tourisme "actif" à vélo dans le sud, réservez ces dates !

En juillet 2011, l'Association Vélo, Délégation régionale de l'AF3V, a organisé une randonnée vélo "militante" pour promouvoir la Véloroute de la vallée du Lot. En juillet 2012, une deuxième randonnée a eu pour but de promouvoir deux Véloroutes : vallée de la Garonne et vallée de la Baïse.

En 2013, avec la même équipe, nous organisons une troisième randonnée vélo "militante" du **lundi 1er au vendredi 12 juillet**.



Les gorges de Galamus

Le départ se fera de Biarritz avec un regroupement le dimanche 30 juin. Ce sera une traversée de l'Atlantique à la Méditerranée : Anglet-Bayonne-Pau-Lourdes-Tarbes-Lannemezan-Saint Gaudens-Roquefort/Garonne-Saint Girons-Foix-Mirepoix-Chalabre-Couiza-Gorges de Galamus-Rivesaltes-Le Barcarès.

Les buts de cette randonnée sont de faire connaître le tourisme à vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, de demander une Véloroute du Piémont Pyrénéen (la V81), prévue au Schéma national des VVV. Et aussi de découvrir des régions au rythme cool de la bicyclette, avec un groupe d'amis solidaires...

Organisation :

600 km environ sans dénivelé (sauf pour la montée à Capvern et pour la onzième étape dans l'Aude où nous franchirons un col à 667 m d'altitude), en cyclo-camping et autonomie complète (chacun transporte tous ses bagages), 40 à 70 km par jour, frais d'inscription de 20€ (une semaine) ou 30€ (totalité), visites touristiques, rencontres avec des élus...

Il sera possible de participer sur une partie, c'est à dire de nous rejoindre à Capvern le samedi soir ou à Saint-Gaudens le dimanche soir.

Cette randonnée "active" sera ouverte **à tous**.

Nous donnerons plus d'infos (le programme et les modalités) bientôt et nous ouvrirons un site internet dédié à la randonnée.

Le nombre de participants est limité à 40 par jour.

Vous pouvez déjà réserver ces dates et vous pré-inscrire pour être informés les premiers !

La randonnée est soutenue par l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), Cyclo-Camping-International (CCI) et la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT).

Julien Savary

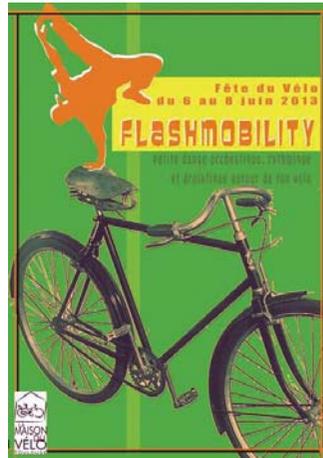
Un flash mob inédit dans le cadre de la fête du vélo

Cette Flashmobility sera une véritable performance. Elle rassemblera pour la première fois dans la ville rose les membres de la Maison du Vélo, les écoles, les structures et entreprises partenaires, ainsi que les centres de formations de danse.

La chorégraphie interprétée et proposée au grand public est conçue par Kader Nadjar, chorégraphe issu de la mouvance du Hip Hop et de la culture des Yamakasi.

Découvrez très prochainement la chorégraphie sur le site internet de la Maison du Vélo et rejoignez ce projet novateur à l'occasion de la fête du Vélo !

www.maisonduvelotoulouse.com



actu

Pétition européenne

Dans le cadre de la campagne "Respectez les cyclistes" qui se déroule du 18 au 24 mars, la FUB invite son réseau à communiquer sur le thème de la ville 30 dans le cadre du relais de l'Initiative Citoyenne Européenne "30 km/h - redonnons vie à nos villes !".

L'objectif est de recueillir un million de signatures en faveur de la généralisation du 30 km/h comme vitesse de référence en zones urbaine et résidentielle d'au moins sept états membres pour interpeller la Commission Européenne. Si cette condition est remplie, elle sera validée et soumise à la Commission qui devra se saisir de la demande pour la transformer en proposition législative.



Tout le réseau FUB est invité à se mobiliser et à signer la pétition.

Il s'agit d'une collecte en ligne sur le site www.30kmh.eu, ouverte à tout citoyen de l'Union européenne en âge de voter. Il vous sera demandé votre numéro de carte d'identité ou de passeport, votre adresse, confidentialité à la clé. L'opération ne prend que quelques minutes.

Guillaume Crouau

Distance (AR) : 14 km ou 23 km

Durée : une demi-journée

Intérêt : Parcours sûr (familial) pour découvrir la Garonne en aval et pique-niquer sur ses berges

Difficultés : aucune

Départ : place du Capitole (km 0).

Sur la digue Garonne à Toulouse



Par les rues des Lois et Lautmann, on rejoint le jardin de l'Université que l'on traverse pour rejoindre le quai Saint-Pierre et les allées de Brienne. A l'angle de la Manufacture des

Tabacs, on descend au pied du Bazacle pour remonter sur la digue Garonne. On suit la digue jusqu'au pont des Catalans, on passe sous l'avenue (rue de l'ancien Vélo-drome) et remonte sur la digue en aval du Pont des Catalans.

On suit la piste cyclable sur cette digue, agréable et fréquentée (3 km): on voit à droite les jardins familiaux. La piste passe sous la rocade et continue en dominant le quartier des Sept-Deniers et plus loin les nouveaux immeubles de la ZAC « Job » (ancienne usine à papier). On trouve une fontaine sur le bord.

Voir sur l'autre rive le restaurant « Au Pois Gourmand », puis le château P. Ducis, en briques roses, puis l'embouchure du Touch.

A l'extrémité, on emprunte le vieux pont de Blagnac (km 5,5).

On redescend sur la digue côté Blagnac qui est sur 0,5 km, depuis 2009, une jolie piste sablée et ombragée au bord du fleuve, puis une digue gravillonnée sur 1,5 km qui longe, toujours à l'ombre, le ramier de Blagnac et son stade.

Au ramier de Blagnac (km 7), on trouve un lieu idéal pour un arrêt pique-nique : prairies ombragées, tables et bancs, jeux d'enfants, point d'eau et toilettes publiques. Les commerces du centre sont à 200 m.

Le retour s'effectue par le même itinéraire.

NB : après le pont de la rocade, on peut suivre la piste du « canalet », au pied de la digue, calme et ombragée – avec une fontaine – qui passe sous l'avenue P. Séjourné et rejoint le Bazacle.

Variante : Zone des Quinze Sols (ramier de Beauzelle) (+10 km AR)

On continue sur la digue et ensuite on prend à droite le chemin des Ramiers qui suit le bord de la Garonne. On prend le 4ème chemin sur la gauche, chemin du Tiers-Etat (indiqué). Il conduit tout droit, à travers les champs des maraîchers, au ramier de Beauzelle (panneau "Site des quinze sols") (distance : 11 km du Capitole). Dans cette grande prairie ombragée au bord de la Garonne, on peut pique-niquer agréablement et accéder au fleuve, ailleurs difficile à approcher.

Julien Savary



5 avenue Collignon
31 200 Toulouse

<http://toulouse.fubicy.org>
Mél : toulouse@fubicy.org
Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :
le mercredi de 17h30 à 19h30

Fédération française des Usagers
de la Bicyclette : FUB
12 rue des Bouchers
67 000 Strasbourg
www.fubicy.org
Mél : secretariat@fubicy.org
Tél : 03 88 75 71 90

Organisation Bus Cyclistes :
www.buscyclistes.org

Mise en page :
Eric Baldet, Hélène Conter
Directeur de publication :
Sébastien Bosvieux

A vos agendas !

réunions (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du vélo, 12 boulevard Bonrepos à Toulouse (face à la gare Matabiau).
Prochaines dates : 24 avril, 29 mai et 26 juin 2013.

balades nocturnes

Départ place Saint-Sernin à 20h30 le dernier vendredi de chaque mois de mars à octobre.
Le blog des balades nocturnes : <http://bntoulouse.wordpress.com>

balades du dimanche

<http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>

Prochaines dates : 7 avril, 21 avril, week-end du 19/20 mai, week-end du 8/9 juin 2013

autres dates à retenir

Dans le cadre de la fête du vélo, un flash mob inédit du 6 au 8 juin (voir article p.18)
Randonnée militante : du 1er au 12 juillet (voir article p.17)

Et aussi . . .

*Recensement des pistes et bandes impraticables à cause du stationnement sauvage.
Du 1er mars au 30 avril, participez à l'enquête !*